



LES VACANCES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

FORMALITÉS VOL ALLER – SARDAIGNE*

Tous les voyageurs doivent se munir :

- Soit d'un **résultat négatif d'un test PCR ou antigénique** de moins de 48 heures (les auto-tests ne sont pas acceptés).
- Soit d'une **preuve d'une vaccination complète** avec un vaccin reconnu par l'Agence européenne du médicament (Pfizer, Moderna, AstraZeneca et Johnson & Johnson). La preuve de vaccination n'est valable qu'à la condition qu'elle permette d'attester la réalisation d'un schéma vaccinal complet (14 jours après la dernière injection et maximum 270 jours). Le certificat doit être présenté dans l'une des 4 langues : italien, anglais, français ou espagnol.
- Soit d'un **certificat de guérison** (valable du 21ème jour après le premier test positif et maximum 180 jours).
- Les enfants de moins de 6 ans sont exemptés de cette formalité.

Et ils doivent compléter le formulaire pour entrer sur le territoire. Depuis le 24 mai, celui-ci doit être rempli sur le [portail en ligne](#).

FORMALITÉS VOL RETOUR*

Pour les voyageurs ayant réalisé le schéma vaccinal complet (Le schéma vaccinal est considéré comme complet 28 jours après l'administration d'une dose pour le vaccin Janssen, 7 jours après l'administration d'une deuxième dose pour les autres vaccins - Pfizer/Comirnaty, Moderna, AstraZeneca/Vaxzevria/Covishield – ou 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection) :

- Fournir un certificat de vaccination

Pour les voyageurs non vaccinés ou n'ayant pas réalisé le schéma vaccinal complet :

- Fournir les résultats d'un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h* avant votre départ. Ces tests pour le retour sont obligatoires pour toute personne de douze ans ou plus. Si vous voyagez avec la compagnie Volotea, vous devrez fournir un test PCR négatif ou un test antigénique négatif de moins de 48h avant votre départ. Ce test coûte approximativement 100€ par personne et reste à votre charge. Votre Délégué Club Lookéa ou votre Représentant Club Marmara vous accompagnera lors de votre séjour afin de vous permettre de réaliser votre test.

ATTENTION : *Concernant les passagers dont le vol retour se fait sur Mulhouse, il est demandé un test PCR de moins de 72h ou antigénique de moins de 24h.

Vous devez également présenter à l'enregistrement de votre vol à l'aéroport l'attestation sur l'honneur.

Cette attestation est disponible en format numérique [ici](#).

Si vous ne disposez pas de support numérique, elle peut être rempli en format papier [ici](#).

PASSEZ DE FRÈS BELLES VACANCES !